

Le libertaire

hebdomadaire

Les anarchistes veulent instaurer un milieu social qui assure à chaque individu le maximum de bien-être et de liberté adéquat à chaque époque.

ABONNEMENTS POUR LA FRANCE

Un an.....	6 fr.
Six mois.....	3 fr.
Trois mois.....	1 fr. 50

ADMINISTRATION ET RÉDACTION

PARIS — 15, Rue d'Orsel, 15 — PARIS

Adresser tout ce qui concerne
La Rédaction à SILVAIRE L'Administration à Pierre MARTIN

ABONNEMENTS POUR L'EXTÉRIEUR

Un an.....	8 fr.
Six mois.....	4 fr.
Trois mois.....	2 fr.

LES LOIS SCÉLÉRATES

On désigne ainsi, comme chacun sait, les lois qui furent promulguées au lendemain du pétard, presque inoffensives, que Vaillant fit éclater du haut des tribunes publiques du Palais-Bourbon, dans la mare grouillante des Panamistes et, aussi, celles qui furent votées les jours qui suivirent l'accident du travail, dont l'homme tout en bois, Carnot, fit les frais.

À l'époque, les radicaux alliés pour la forme aux socialistes et à quelques députés conservateurs, combattaient violemment contre les lois et *ne consentirent* à les voter que sur la promesse formelle qu'elles ne seraient qu'une arme provisoire aux mains du gouvernement d'alors. Ce gouvernement fut renversé, et puis d'autres, et d'autres encore, toute la gamme des couleurs républicaines, depuis le rose pâle jusqu'au rouge le plus cramoisi, passa tour à tour sur les portefeuilles ministériels, mais les lois scélérates subsistèrent, non pas oubliées par ceux qui les combattaient jadis, mais bien escomptées par ceux-ci. *In petto*, les réactionnaires se disaient : Canailles de républicains, quand nous aurons étranglé la queue, quelle arme merveilleuse, forgée par vous, nous aurons contre vous et qui nous permettra de vous envoyer presque rejoindre là-bas... à la Guyane, les anarchistes. Les socialistes partisans de la conquête des pouvoirs publics, grands dénigreurs des lois d'exception tant qu'ils sont minorité, ne firent jamais honnêtement le nécessaire, tout ce qu'ils auraient pu faire, pour l'abrogation de ces lois qui, aujourd'hui, sont une menace suspendue sur leur tête par les radicaux, leurs anciens alliés contre les opportunistes, mais arrivés les premiers au pouvoir.

Tant que les anarchistes furent les seules victimes de ces lois, les socialistes réformistes et même ceux qui se disaient révolutionnaires, ne firent entendre de loin en loin de discrètes protestations au sujet de leur application, car, quoi qu'on dise, tous les ministères qui se sont succédé depuis 1894, jusqu'à nos jours, ne se firent pas faute de les appliquer durement ; dénombrer ceux des nôtres qui en furent frappés serait trop long ici ; d'aucuns sont morts au bagné.

Aujourd'hui, ce ne sont plus les anarchistes seuls qui sont menacés et frappés ; voilà que les trois derniers ministères, composés de radicaux et de socialistes réformistes, déferlent aux tribunaux d'exception et font condamner des militaires non qualifiés anarchistes. C'est le commencement.

Aussi le monde du travail, impulsé par l'élite du syndicalisme, s'agit-il et s'aperçoit enfin qu'il est temps de faire résolument face au danger.

Viau, Dumont, Baritaud, Broutchoux, Dumoulin condamnés ; d'autres en instance de l'être demain : la peine accèssoire de la relégation leur est épargnée, mais gare à la prochaine fourrée, le précédent est établi ; si vous n'y prenez garde, tous ceux qui aspirent à un meilleur devenir pour eux et leurs compagnons de misère seront happés au fur et à mesure que les événements le comporteront.

Ainsi donc, camarades socialistes et révolutionnaires de différentes écoles, c'est grâce à votre manque de clairvoyance, à votre torpeur, à votre coupable indifférence à notre égard, à nous les anarchistes pour qui les lois de 93-94 furent établies, que vos amis, les nôtres aussi, cités plus haut sont à leur tour victimes de ces lois.

Encore maintenant, vous protestez surtout parce que le régime bourgeois, qui ne voit son salut que dans la répression, les étend, ces lois, jusqu'aux syndicalistes. Mais réfléchissez donc un peu, rien n'est plus élastique qu'une loi, ça peut s'étendre à l'infini.

Après les anarchistes, le tour des syndicalistes est venu, ensuite d'autres se-

ront touchés, car les profiteurs des mauvais arrangements sociaux que nous subissons tous, travailleurs, ne feront pas de distinction entre telle ou telle école philosophique ; leur soif d'or et de domination est tellement puissant en eux, que tout ce qui leur semblera devoir être un empêchement à l'assouvissement de leur soif sera, en détail, systématiquement frappé, rayé de la vie, légalement, à l'aide des textes de lois.

L'avocat de la République, dans son réquisitoire contre Viau-Baritaud-Dumont, a demandé avec à-propos à ceux des parlementaires qui qualifient les lois qui nous occupent de lois de circonstances, de lui indiquer une seule loi qui ne fut pas de circonstance. En effet, sur ce point, nous sommes d'accord avec le talentueux pourvoyeur de prisons. Toutes les lois étaient pour but et moyen la défense des privilégiés contre les asservis. M. le substitut Granié, avec son sourire sardonique, dit encore : « Vous trouvez que la loi est mal faite ? Possible, je ne le conteste même pas, mais ce n'est pas à moi à la discuter ; elle est faite, je n'ai pas à m'inquiéter si elle est injuste ; je suis payé pour, en toute indépendance, requérir son application rigoureuse contre qui il plait au pouvoir de mettre sous ma dent. »

Ce qui veut dire en bon français, dans l'esprit des dirigeants, que la force prime le droit.

S'il en était autrement, comment eût-il été possible de condamner Viau-Baritaud-Dumont pour un délit tout exprès imaginé pour les besoins de la cause patronale ?

Après l'inanité de l'accusation, après les plaidoiries si émouvantes des avocats Boucheron et de Moro-Giafferi, il fallait être, non pas seulement des juges partiaux, mais bien l'ennemi qui, férolement, avec une absence complète de scrupules, digne des époques barbares, frappe l'adversaire vaincu. *Dans les luttes sociales, la victoire appartient au plus féroce !*

Tant que le peuple ne sera pas pénétré de cette vérité historique, tant qu'il sera la proie des arrivistes, des politiciens, des rhétoreurs et des précheurs de patience, tant qu'il n'aura, pas pris conscience de lui-même, il continuera à être broyé, décimé par les lois scélérates en vigueur et, si celles-ci ne suffisent pas au gré des gouvernements, nos dirigeants sont tout prêts à en forger de nouvelles.

Dans toute l'humanité, il n'y a véritablement que deux partis : celui des travailleurs (manuels et intellectuels) et celui des exploiteurs. Ce dernier a, de tous temps, dominé le premier, non pas grâce à sa force, mais bien à cause de la division de celui-ci d'où lui vient sa faiblesse.

Donc, tous les exploités, serrons les coudes, courrons sur, en bloc, contre toutes les scélérates. Pas de sentiment. Abattons sans pitié l'hydre capitaliste aux multiples têtes : pouvoir, magistrature, armée, finance, propriété individuelle... etc., etc.

La victoire appartient au plus féroce !

Arnaud Louis.

Les funérailles d'Aernoult

La commission mixte d'organisation des funérailles possède actuellement en mains toutes les pièces nécessaires pour le retour du corps.

Le projet pour la manifestation, le jour du retour de la victime des galonniers, va être étudié cette semaine entre les diverses organisations.

Nous en parlerons plus longuement la semaine prochaine.

Mais dès maintenant une circulaire

sera lancée pour prier les comités de province, Bourses, Fédérations et groupes anarchistes, de s'associer à cette manifestation en organisant, pour le jour même du retour du corps à Paris une démonstration qui sera en même temps une protestation en faveur du vaillant ROUSSET, le seul qui n'assistera pas au retour des restes de celui qu'il a si vaillamment défendu.

Pour aider à cette manifestation, le Comité dispose d'images (genre Epinal) qu'il laisse aux prix suivants :

Le 1.000, 7 francs franco ; les 500, 4 francs franco.

Un procès anarchiste

C'est aujourd'hui, samedi, que Jacquin et Pierre Martin comparaîtront devant les assises du département de la Seine.

Leur crime ? Avoir donné à la révolte des ménagères du Nord une interprétation nettement anarchiste-communiste ; avoir tiré d'un droit naturel et impératif — *le droit à la vie* — une de ses conséquences logiques : le droit à l'expropriation pour les foules affamées.

N'ayant pris aucun galon — pas même une sardine — dans l'état-major de l'armée révolutionnaire (ne pas confondre avec « l'armée nouvelle »), ennemis de tout battage, de tout bluff, nos amis sauront se passer des éclatantes sonorités qui, souvent, accompagnent de tels procès.

Leur procès ne fera donc probablement époque parmi les grandes prémières des Folies-Juridiques.

Mais il n'en intéressera pas moins les anarchistes, car c'est bien en anarchistes que vont se présenter nos amis.

Ennemis des lois, de l'autorité, ils ne s'égaleront pas dans le maquis juridique ; ils se présenteront seuls, sans le secours d'aucun avocat.

Adversaires du droit de juger, du droit de punir, ils ne présenteront point de défense.

Ils se contenteront de prendre l'entièreté responsabilité de leurs paroles, de les expliquer, de les commenter, évitant de régresser dans leurs opinions.

Anarchistes, ennemis de l'autorité, ils revendiqueront pour les individus le droit à la vie, le droit au bonheur, le droit à la jouissance, le droit à la révolte contre l'oppression et l'exploitation.

Révolutionnaires, ils affirmeront le droit pour les individus et pour les foules de se défendre contre la faim, contre l'oppression, contre l'exploitation, de défendre leur bien-être et leur liberté par tous les moyens, même les plus violents.

Communistes, enfin, ils démontreront la nécessité de l'expropriation révolutionnaire par la grève générale et l'insurrection, en vue de remplacer la propriété individuelle par la possession communiste, nouveau stade d'évolution sociale, qui permettra de réaliser l'anarchie, la suppression de toute autorité.

Il démontrera que cette expropriation révolutionnaire doit être précédée des expropriations partielles, véritables exercices de communisme faisant partie de la gymnastique révolutionnaire.

Leur passion révolutionnaire, la sincérité de leurs convictions leur remplaceront le talent des avocats et des témoins, et si la mise en scène laisse à désirer, nous savons que nos amis sauront maintenir fermement les idées anarchistes et communistes ; ils ne fuiront point les responsabilités, ils n'abandonneront rien pour obtenir une réduction de leur peine ; leur attitude nous réconfortera par ces temps de veulerie, en nous montrant des hommes qui savent éviter toute régression dans leurs pensées.

Olivier Henry.

Le meilleur moyen pour assurer l'existence du « Libertaire », c'est de lui faire des abonnés.

L'Affaire Rousset

En feuilletant le dossier

Evidemment en étudiant le dossier Rousset, il est bien entendu qu'on ne trouve pas à chaque ligne la preuve absolue de l'innocence de notre camarade. Mais cela ne veut pas dire qu'il soit coupable, car on ne trouve pas non plus de certitude de sa culpabilité. Ce dossier, il faut le lire attentivement, il faut éprouver les interrogatoires, il faut sentir que chaque phrase a été inspirée, dictée ; que les réponses étaient faites d'avance, et que Rousset *innocent* est devenu *coupable*, de par « l'ordre des grades », vengeant ainsi leurs collègues de leur comparution devant le Conseil de guerre d'Oran.

D'ailleurs, comment voulez-vous que le dossier contienne des preuves formelles de l'innocence. Il n'y a que des témoins à charge. Des témoins achetés, des témoins qui mentent, se contredisent, accusent, puis se rétractent pour accuser à nouveau, ce qui fit dire à M. Montes, l'avocat de Rousset, « que l'accusation ne lui avait pas permis de faire citer un seul témoin pour prouver que Rousset était innocent », et il demande une remise de l'affaire à six semaines..., que le Conseil de guerre s'empresse de refuser, ne voulant pas six semaines après que l'accusation, échafaudée si péniblement, s'effondre lamentablement.

Il n'y a donc que des témoins à charge. Et quels témoins ! Ceux qui ont le plus grand intérêt à perdre Rousset.

Ceux qui savent bien que s'ils obéissent aux ordres de la gradaille, la porte de la liberté s'entr'ouvrira pour eux.

Seul, la victime, celui qui d'un mot aurait pu condamner à tout jamais Rousset, déclare devant plus de vingt témoins — qui le reconnaissent en leurs dépositions — que Brancoli, pendant les trois jours qui précédèrent sa mort, affirmait que Rousset était innocent.

Fouillons le dossier.

Qui accuse ? Parmi les principaux : Sauval, Beintin, Bordessoule, Vigouroux.

Rappelons brièvement l'affaire.

Le 27 août, à 9 heures et demie du soir, une discussion éclate dans la cour de la caserne. Il y a là : Sauval, Beintin, Bordessoule, Brancoli et Rousset.

Après quelques mots échangés, Brancoli se sert d'épithètes peu flatteuses pour ses camarades, et tout d'un coup il est frappé d'un coup de couteau... Là-dessus, chacun s'éclipe, remonte dans sa chambre, le blessé est emporté et, après une enquête hâtive d'un gradé, le caporal Despaux, on fit descendre à la « boîte » les témoins du fait : Sauval, Beintin, Bordessoule, Rousset.

Pendant 48 heures, la chose traîne, on ne sait qui est le coupable. Il semble que les grades hésitent. On interroge deux fois par jour Sauval, Bordessoule et Beintin... mais Rousset ne sort pas de cellule. Pourquoi ? Mystère !

Puis tout d'un coup, on annonce que Rousset était coupable, les autres peuvent sortir de prison... Pourtant, Rousset ne s'est pas accusé... ses camarades eux-mêmes au début ne disent rien contre lui ; mais le lieutenant Pan-Lacroix, qui instruit l'affaire, a avec eux de

longs conciliabules et leur tient ce langage :

« Vous resterez en cellule, aussi longtemps que vous n'aurez pas dénoncé le coupable. »

Et ils dénoncent Rousset, simplement parce qu'on leur a fait comprendre qu'il faut que Rousset soit coupable.

Le résultat ne se fait pas attendre.

VIGOUROUX, qui accuse Rousset, était détenu pour un autre délit. Il s'évade. Repris, il s'évade à nouveau, et depuis on n'a pas voulu retrouver sa trace.

BORDESSOULE. — Quinze jours après l'affaire, le 15 septembre, le chasseur Bordessoule adressait au général commandant le 19^e corps, la lettre suivante, dont nous respectons la teneur :

« Pièce 44 du dossier.

à Mon Général,

Etant au 2^e bataillon d'Afrique depuis 2 ans et ayant encouru beaucoup de punitions pour faire plaisir à d'autres chasseurs qui me poussait.

« Aujourd'hui, je suis témoin dans le meurtre commis par ce fameux Rousset, dont il était craint de tous au quartier.

« Il me reste encore 140 jours à faire, je viens solliciter de votre bienveillance pour vous demander s'il était possible de me faire rentrer en France à l'île d'Oléron. Je demande cette faveur, c'est tout simplement pour ma tranquillité personnelle, car d'ici quelques jours, il y a une quantité d'amis à Rousset qui me chercheront journalement querelle, je serai tout au point d'être assassiné.

« Mon général, les 140 jours qui me restent à faire, c'est du rabiot. On pourra me consigner au quartier pendant toute la durée qu'il me reste à faire. Mon changement de compagnie ou des bataillons ne m'assurerait pas plus de sécurité, car déjà, dans tous les bataillons d'Afrique et les compagnies de discipline, les amis de Rousset ont envoyé des lettres pour leur donner les noms de tous ceux qui ont accusé Rousset de meurtre.

« Médéa, le 18 septembre 1911.

« Veuillez agréer, etc...

« Signé à BORDESSOULE. »

Le bougre n'a l'air qu'à moitié rasé, il craint les représailles. Le voici donc en France, par faveur spéciale, et si nous ne nous trompons pas, ses 140 jours doivent se terminer fin janvier... BEINTIN. — Celui-ci au lendemain de la dénonciation de Rousset, tombe malade, on le soigne à l'hôpital, on le dore, en attendant qu'un jour le conseil de réforme se prononce sur son cas.

Dans le cour

« voir le jour et l'heure où cet interro-gatoire pourrait avoir lieu et je me rendrais à l'hôpital avec le greffier.

« Signé : Capitaine Gonfot. »

« Réponse. — J'ai l'honneur de vous rendre compte que le chasseur Beintin du 2^e bataillon d'Afrique peut, sans inconveniency, être interrogé au jour et à l'heure qu'il vous plaira, sauf entre 8 et 10 heures du matin.

Le Médecin Major de 2^e classe,

Signé : Illisible.

SAUVAL. — Celui-là fut cause de la mort de Brancoli, et de l'accusation sur Roussel. Pour sa part, il bénéficia de la plus large mesure de clémence. Il a été libéré.

Voici la pièce du dossier n° 19 : « Les membres du Conseil d'adminis-tration du 2^e bataillon d'Afrique à M. le Commissaire du Gouvernement près le conseil de guerre d'Alger.

« Objet : « Nous avons l'honneur de vous ren-dre compte que le chasseur Sauval, témoin dans l'affaire Roussel, a été réformé n° 2 par la Commission spé-ciale de Médéa dans sa séance du douze septembre et mis en route sur le dépôt des Isolés d'Alger, le 13, pour être embarqué sans doute au-jourd'hui, 14.

« Ce chasseur déclare se retirer à Creil, 25, rue de Paris.

« Médéa, le 14 septembre 1911.

« Pour le Conseil d'administration : « Le Major Président,

Signé : Illisible. »

Et bien? Ça n'a pas traîné! Brancoli est frappé le 27 août, Sauval sort de prison le 31, le 12 septembre la Com-mission le réforme et le 14 en route pour la France. C'est un record de faveur.

Voilà donc nos accusateurs, ceux qui prétendent que Roussel frappa Brancoli. Nous lirons leur déposition une autre fois, mais dès maintenant notons que des quatre principaux témoins à charge : Vignoux s'évade ; Beintin se repose à l'hôpital aussi longtemps qu'il le voudra ; Bordessoule est versé en France à l'abri ; et Sauval libéré est rendu à sa famille.

En une suite d'articles, nous exami-nerons les autres pièces du dossier, toutes aussi curieuses, et qui démontrent la crapuleuse machination fabriquée de toutes pièces pour perdre Roussel, la bête noire des gradés d'Afrique, qui n'ont pu encore digérer qu'un soldat, moins, un disciplinaire, se dressât seul devant eux pour dévoiler leurs crimes.

Henri Beylie.



LA MANIFESTATION DE DIMANCHE

La manifestation de dimanche a plei-nement réussi. Sans exagération, l'on peu évaluer à vingt mille le nombre des assistants ; c'était un spectacle ré-confortant de voir cette foule vibrer à l'unisson dans un même sentiment de haine contre les lois d'exception.

Ce n'est pas sans amertume que nous songeons au passé, à l'époque où les anarchistes firent tous les frais de la répression.

Si le peuple n'avait pas permis que l'on appliquât ces lois aux nôtres, il n'aurait pas aujourd'hui à se soulever pour empêcher l'application aux mi-litants syndicalistes.

Si cette même agitation avait été faite en faveur des premières victimes des lois scélérates, nous n'aurions pas à regretter la mort de ceux des nôtres qui furent, en vertu de ces lois, condamnés à la relégation perpétuelle... à la Guyane.

Mais comme à cette époque seuls les anarchistes étaient visés, personne ne protesta ; on laissa faire.

L'indifférence de jadis se paie à pré-sent !

Pauvres naïfs ! qui avez pu vous croire un instant être à l'abri de ces lois d'exception, qui n'avez pas compris qu'elles étaient un danger pour tous !

Que la leçon leur soit salutaire, et qu'à l'avenir, lorsqu'on voudra frapper les anarchistes, qu'ils sachent bien que s'ils manquent de solidarité, s'ils per-mettent à la répression gouvernementale de s'exercer contre nous, ils ne tar-deront pas à en être victimes à leur tour.

Sans restrictions, joignons notre effort à la protestation ; profitons de l'ampleur qu'a prise la campagne pour l'orienter vers l'abrogation des lois scélérates. Jamais nous ne trouverons un public plus nombreux et plus sympa-thique. Car il faut le dire, beaucoup qui protestent aujourd'hui ne diraient mot si les lois scélérates n'étaient appliquées qu'aux anarchistes.

On proteste uniquement parce que ces lois, votées exclusivement contre nous, sont appliquées aux syndicalistes, et l'on s'efforce à prouver que ces milita-nants ne sont nullement des anarchistes.

Ce n'est pas là le sens qui devait être donné à la protestation, car tant qu'il existera des lois d'exception pour une catégory d'individus, elles seront une menace perpétuelle pour tous ceux dont la propagande menacera les privilégiés de l'ordre social, et lorsque le besoin s'en fera sentir, aucun gouvernement ne reculera devant leur application. C'est du reste le sens qu'ont donné à leurs discours les orateurs de dimanche.

Marie, Jouhaux, Beausoleil et Pé-riat ont réclamé l'abrogation des lois scélérates.

A nous de profiter de l'effervescence causée par la condamnation de Viau, Barlaud, Dumont, car jamais plus belle occasion ne nous sera offerte pour obtenir la suppression des lois scélérates.

Les bagarres qui ont souligné la fin du meeting sont une invite de plus à l'organisation en vue de résister aux violences policières et sauvegarder notre dignité personnelle.

Maréchal.

UNE NOBLE CAUSE

Le PRÉSIDENT. — Le greffier va vous lire l'acte d'accusation.

LE GREFFIER. — Attendu que le 20 jan-vier, le nommé Italien Emmanuel, avec le concours de personnes enrôlées par lui à cet effet, a pénétré de force et à main armée dans une maison portant le numé-ral 1 de la rue Tripolitaine et a tué un grand nombre d'habitants. Les femmes, vieillards et enfants ne furent pas égar-nes.

Attendu qu'aux cris des individus égar-és, deux médecins sont accusés pour donner leurs soins à ceux qui n'étaient pas morts, et faire ensevelir les autres.

Attendu que l'accusé a alors fait arrêter ces médecins et les a tenus enfermés pendant 48 heures après leur avoir pris leurs trousses et leur argent.

Attendu que l'action d'enrayer la mis-sion des médecins est contraire aux prin-cipes les plus élémentaires de l'humanité et tombe sous le coup de la loi.

Le PRÉSIDENT. — Accusé, qu'avez-vous à dire pour votre défense ?

L'ACCUSÉ. — M. le Président, je m'étonne d'être sur ces bancs accusé d'une odieuse atteinte aux droits des gens. En effet, des renseignements qui furent recueillis par plusieurs de mes hommes, il ressort nettement que les individus que j'ai fait arrêter étaient, non pas des médecins, mais simplement des habitants de la même rue venus subrepticement sous le couvert d'une fausse profession, pour porter secours aux locataires de la maison que j'avais en-vahie. Je me trouvais donc en état de dé-fense très légitime et dans la circonstan-ce, ma conduite et celle de mes hommes a été des plus correctes.

Le PRÉSIDENT. — Le tribunal ne songe pas un instant à mettre en doute votre valeur. La preuve n'en est plus à faire. Les antécédents recueillis sur votre com-toe sont très satisfaisants ; d'une note même que m'a fournie la police il appert que vous et vos vaillants camarades vous êtes héroïquement et noblement conduits. Sur les cent habitants de la maison, cinquante furent tués et soixante-dix grièvement bles-sés. De votre côté, un de vos amis eut une balle démise en enfouant une porte. C'est là une expédition que mes fonc-tions ne m'interdisent pas de qualifier de va-leureuse et je suis heureux de vous donner un témoignage public de mon admiration.

Il est dommage cependant que les ren-seignements qui nous ont été fournis soient erronés. Votre aurore du glorieux s'en trouve légèrement ternie car, circonstance plus grave, la voiture qui amenait ces deux médecins appartient aux habitants d'une rue voisine et amie. C'est d'ailleurs unique-ment sur leur plainte que vous êtes ici.

L'ACCUSÉ. — Je paierai la voiture.

Le SUBSTITUT. — Je prends acte et dans ces conditions je ne m'oppose pas à l'accu-lement.

Emile Gzapek.

UN DOCUMENT

Nous sommes en mesure de livrer une gravure représentant le 4^e Congrès de l'In-ternationale, tenu à Bâle en 1869.

Ce document historique contient 43 por-traits de congressistes, parmi lesquels : Bakounine, James Guillaume, Paul Robin, César de Paeppe, Emile Aubry, Varlin, Pin-dy, etc.

Prix de cette gravure : 0 fr. 50. Franco : 0 fr. 60.

Parti ou Classe

Périodiquement dans les meilleurs révolu-tionnaires, les questions d'organisation pro-létarienne reviennent sur le lapis. Certains anarchistes même, dont le rôle était de réagir énergiquement contre la métaphysique religieuse et politique pour remplacer la vie sur sa base réelle — le travail libéré — ont des retours offensifs vers des préoccupa-tions qui n'ont rien de spécifiquement révo-lutionnaire. C'est ainsi qu'on parle de nouveau de constituer un « parti » révo-lutionnaire, alors qu'il paraît entendu qu'il s'agissait plutôt pour nous d'une « classe » à incorporer, pour employer l'expression si-juste de Fourier.

Voilà plus d'un siècle pourtant que des efforts d'émancipation populaires sont faits par des partis, et nous ne sommes pas plus avancés. Au contraire, dès que la classe ouvrière arrive à s'ébranler, les incrédules en subissent un immense contre-coup et les relations humaines changent. Et cela se comprend. Tout le vie tourne autour de la production — sans laquelle il n'y aurait pas moyen de subsister une heure — les révoltes de palais, les bouleversements gouvernementaux, hors des lieux de production, n'influencent pas les situations réciproques des travailleurs et des capitalistes. Les mouvements de salariés, au contraire, se répercutent immédiatement partout parce qu'ils se manifestent en plein dans les foyers vitaux de la collectivité et dont celle-ci dépend.

En 1793, Babeuf, socialiste de roche, si-encré et d'une volonté inébranlable, avait organisé un parti révolutionnaire qui devait s'emparer du pouvoir par la force pour établir l'égalité, le communisme et le bonheur de tous. Constitué secrètement, méthodiquement, avec agents directeurs autonomes, agents intermédiaires, comité militaire, Babeuf n'en fut pas moins trahi au dernier moment et exécuté avec son compa-gnon Darlith. Véritable héros de la libé-ration du peuple, il est certain cependant que Babeuf n'aurait pas pu organiser la vie comme il l'entendait, car ce n'est pas par des décrets que les relations de dirigeants à dirigés, de gouvernements à gou-vernés, d'exploitaires à exploités peuvent se modifier. C'est par une action continue et directe des intérêts eux-mêmes, sur le lieu même leur existence. Un chef, si bien intentionné soit-il, ne peut pas faire que chaque petit despote d'atelier disparaît si les travailleurs n'interviennent eux-mêmes sur place ; il est matériellement impossible à un parti qui opère par décrets de tout à un parti qui opère par décrets. C'est par une action continue et directe des intérêts eux-mêmes, sur le lieu même leur existence. Un chef, si bien intentionné soit-il, ne peut pas faire que chaque petit despote d'atelier disparaît si les travailleurs n'interviennent eux-mêmes sur place ; il est matériellement impossible à un parti qui opère par décrets de tout à un parti qui opère par décrets.

Ainsi tous les grands faits du socialisme nous montrent l'impuissance de l'action rénovatrice par voie politique, par le moyen des partis.

Or voici que toute une série de camara des à Paris et ailleurs tentent de ressusciter un « parti révolutionnaire ». Ne par-lions pas des cœurs peu engageants de ce parti en gestation : le militarisme révo-lutionnaire, la dictature nécessaire, les jeu-nes gardes, la discipline de fer, la contre-police, etc. Retenons l'idée du parti qu'on nous présente comme devant suppléer à la lutte économique — insuffisante, parallèle et pas assez idéale. Comment veut-on, fraîchement, repousser la puissance du patron à l'atelier en engageant la lutte ailleurs sur le terrain de l'atelier ? Il y a donc pour ces camarades une oppression pire que celle de l'exploitation économique qui rend les travailleurs pauvres, mal-logés, privés de leur discipline, de leurs malades, affamés, harcélés de soucis à toutes les minutes ? Mais on n'est libre qu'en proportion de ce qu'on possède ; la classe ouvrière ne sera émancipée que lorsqu'elle aura la terre et les machines entre les mains. C'est le bâ-ba du socialisme. Est-ce donc en mar-chant sur l'Hôtel de Ville, en établissant sa puissance au gouvernement, c'est-à-dire où il ne vit pas, que le prolétariat aura plus du pain chez lui et plus de liberté sur le lieu de travail ? Mais non, c'est en con-quérant l'atelier, c'est là qu'il vit, c'est là qu'il doit lutter pour sa liberté, c'est sur le terrain économique.

Il ne s'agit donc plus pour nous, produc-teurs, de parti à constituer, mais de classe à organiser, à rendre consciente de son rôle, à développer vers la révolte. Ceux qui à notre époque ne l'ont pas compris encore n'ont décidément rien retenu de l'histoire. Tandis que toute la gestion de la vie se fait précisément en société bourgeoise par en haut, par des puissances extra produc-trices, capitalistes, politiciens, la raison d'être du peuple producteur, imprégné d'idées socialistes, est de préparer une structure tout à fait nouvelle de la civilisation. C'est par le travail et les travailleurs qu'une renaissance humaine peut seule se comprendre. C'est au surplus par le travail et les travailleurs uniquement que la nouvelle civilisation s'élaborera. Revenir à l'action des partis, c'est perpé-tuer la forme bourgeoise d'organisation de la société. Amplifier l'organisation de la classe ouvrière, c'est assurer les normes du socialisme.

J. W.

CARNET D'UN RÉVOLTE

Vers l'armée nouvelle

Ce n'est pas d'aujourd'hui que l'on remarque l'affaiblissement de la natalité française ; d'année en année, la popu-lation diminue. Si à la campagne les femmes ont encore des huit et dix grosses, par contre, dans les villes, les mères s'en tiennent à deux ou trois, estimant avec raison que c'est bien suffisant pour vider le contenu de leur bourse. Ce mouvement de décroisance régulière inquiète nos bons chau-vins qui se demandent avec angoisse quelle figure nous ferions, en cas de guerre contre l'Allemagne, surtout si les anarchistes et les révolutionnaires tentent de fomenter la Révolution ; ils craignent sans doute une nouvelle dé-bâcle, une nouvelle Commune.

Ceci ne devait pas laisser M. Charles Humbert indifférent ; il a étudié la ques-tion et la résolue au plus grand avan-tage de la bourgeoisie. « Puisque, se dit-il, nous ne pouvons avoir la quantité, ayons la qualité ; que nos conscrits n'enfrent plus à la caserne pour apprendre à manier un fusil ou à monter à cheval, mais seulement pour l'adap-tation directe et spéciale de leur vigueur et de leur adresse au métier de com-battant. » Ce qui revient à dire que l'in-dividu en arrivant à la caserne devra

déjà connaître le métier de soldat. Où l'apprendra-t-il, ce métier : dans les sociétés de préparation militaire actuel-lement au nombre de 1.032, réunies par 51 comités départementaux. Pour arri-ver à cette fin, cette préparation sera obligatoire, car M. Charles Humbert ne se fait pas d'illusions et il sait très bien que la jeunesse actuelle a beaucoup d'amour pour le métier des armes. Mais vous voyez d'ici l'immense avantage qu'aura la bourgeoisie sur la classe ouvrière : une formidable armée, très disciplinée, pour mieux mater les tra-vailleurs en révolte contre l'oppression capitaliste ou gouvernementale.

Impossible aussi d'inculquer aux jeunes les idées antimilitaristes, puisque aussi-tôt sorti de l'école, à 15, 16 ans, l'adolescent entrera dans les soudites sociétés. Mais que faut-il pour réaliser ce rêve du sénateur de la Meurthe-et-Moselle ? Il faut que la Chambre vote plusieurs millions et que les travailleurs se laissent faire. Les millions sur les trouvra toujours, mais les travailleurs se laisseront-ils faire ?

Ernest Duté.



LES THURIFERAIRES

La conférence qu'a donné Jaurès aux Sociétés Savantes, sur l'armée nouvelle, était présidée par un illustre inconnu : son valet de chambre probablement.

« Lorsqu'on a l'honneur — a dit cet ha-larant personnage — de présider une conférence de Jaurès, ce n'est pas un « bœuf qu'il se faut mettre sur la langue, mais bien un troupeau de taureaux. » (sic).

Jaurès qui s'y connaît en métaphores a dû, comme il convenait, apprécier l'éle-gance de langage de son subordonné.

Dans ses articles sur la Constitution de l'univers, Aristide Pratelle, en même temps qu'il nous propose sa conception cosmogonique ou plutôt celle de Clémence Royer, jette l'anathème sur tout ce qui l'a précédée, en particulier sur la loi de Newton, et sur ce qu'il appelle les divagations de M. Poincaré. C'est, me semble-t-il, juger un peu à la légère les efforts de ses devanciers.

Et d'abord la loi de Newton a rendu à l'astronomie d'incontestables services. Prédir à l'avance l'époque de telle éclipse, la position à telle époque qu'on voudra de telle planète, découvrir grâce à elle des astres tel que Neptune, annoncer à un jour près le retour d'une comète dont la période est de 75 ans, ce sont là des résultats tangibles. Je vous bien que la loi de Newton paraisse parfois en défaut. Il y a à cela deux groupes de causes :

1^o Nous ne connaissons pas tous les corps célestes du système solaire. Il en est donc l'observation échappe actuelle-ment à nos instruments, même les plus parfaits. C'est ainsi que Le Verrier a pu expliquer par l'hypothèse de certains astéroïdes intra-mercuriens, invisibles même aux télescopes les plus puissants, certaines anomalies du mouvement de Mercure. La même hypothèse a été appliquée avec succès à la Lune. On ne peut la vérifier actuellement ; rien ne prouve que ce sera toujours impossible.

2^o Les méthodes de calcul sont encore trop imparfaites, et les approxima-tions trop douteuses pour qu'on puisse incriminer sérieusement la loi de Newton. A ce propos, je conseille à Pratelle la lecture des *Méthodes nouvelles de la Mécanique céleste*, de M. Poincaré. Son esprit critique ne peut que s'y aiguiser. Je ne sais si un jour on délaissera une-fois pour une autre plus satisfaisante. Les théories nouvelles de M. Poincaré garderont tout de même une place bien en vue dans le domaine des discussions mathématiques.

C'est un travers commun à pas mal d'anarchistes de juger un peu à la légère les productions scientifiques. Révolutionnaires dans le domaine sociologique, ne seraient-ils pas un peu dématiqués dans leurs conceptions sur la matière et ses diverses évolutions ?

Sirius

Il fut où des les ana-certaines autre de leur idé-apportées thou-siasme. Eternel comp-teur leur lib-é. Mais attaques que plus au moi-è. Un co-

Défendons notre idéal

Il fut un temps, pas bien éloigné du reste, où des socialistes appelaient à leur secours les anarchistes pour les aider à accomplir certaines besognes. Comme ceci paraissait aller de concert avec leurs convictions et leur idéal, les anarchistes marchèrent. Ils apportèrent dans la lutte leur foi, leur enthousiasme, leur sincérité.

Eternels naïfs, ils se dépassèrent sans compter, ne marchant pas leur peine ni leur liberté.

Mais des faits précis, indiscutables, des attaques qui, pour être sournoises, n'en sont que plus dangereuses, ont ouvert les yeux aux moins clairvoyants. Ils s'apergoient que d'un côté, après avoir contribué pour une grande part, la plus grande partie puis-je dire, à hisser au pavos certains hommes, ceux-ci n'ayant plus besoin de leur concours, jettent le masque et n'ont plus pour les anarchistes que mépris et sarcasmes.

Et cela n'est rien.

En regardant l'œuvre à laquelle ils ont coopér, ils voient qu'après avoir combattu pour l'antiparlementarisme, ces gens conséillent aujourd'hui de bien voter.

Ayant lutté avec acharnement pour l'antimilitarisme, ils adressent force sourires aux militaires professionnels susceptibles de devenir bons officiers dans l'armée nouvelle. (Evangile selon Jaurès).

Irréductibles ennemis de la police, ils se déclarent sympathiques au « frère flic ».

C'est donc en conformité avec leur évolution, et n'ayant plus rien de commun avec eux, qu'ils ont pris vis-à-vis des anarchistes une attitude dédaigneuse et méprisante.

Mais assez pour ceux-là.

Portons maintenant nos regards d'un autre côté, bien plus intéressant, vers le syndicalisme.

La où nous combattions chaque jour, on essaye aussi de disqualifier notre idéal en le traitant comme une chose vétuste et hors d'usage.

On pouvait lire dernièrement dans le journal autorisé de l'organisation syndicale, à propos des jeunesse syndicalistes : « Nous avons tous passé dans ces groupes où l'on coupe des cheveux en quatre dans le sens de la longueur », etc., et plus loin et du même auteur la qualification de « rocco » appliquée à notre idéal, et il conclut en affirmant que le syndicalisme a une valeur spéciale, qu'il a sa philosophie propre, en un mot qu'il est la panacée universelle.

Je répondrai que si l'on coupe des cheveux en quatre dans les groupes anarchistes, cela vaut souvent mieux que de suivre la discipline moutonnière d'une masse inconsciente quelconque, fût-elle syndiquée.

Ces syndicalistes purs oublient trop volontiers que le fond de ce qu'ils appellent leur philosophie, leur a été apporté par les anarchistes qui, en luttant dans les syndicats pour arracher ceux-ci à l'influence des politiciens, se sont laissé absorber.

A force de lutter tous les jours pour des réalisations immédiates, ils se sont laissé aller à considérer comme un but ce qui auparavant n'était pour eux et n'est en réalité qu'un moyen de transformation sociale.

Le syndicalisme, indispensable dans la société actuelle, conséquence de celle-ci, devra disparaître dans une organisation future.

Il devra laisser la place à d'autres groupements plus en harmonie avec les nécessités du moment.

S'il tentait à perdurer, il deviendrait une

entraîne que nous devrions alors combattre. Il est donc indispensable que nous poursuivions notre idéal, que nous l'affirmons dans toute sa grandeur et que nous ne le laissions pas rapetisser par tous ceux qui, par mauvaise foi, par ignorance ou inconscient, ont intérêt à le faire.

Le but à atteindre est trop éloigné, dit-on ? Qui sait ? N'oublions pas que la réalité d'aujourd'hui est l'utopie d'hier.

Pierre Maudès.

Pour éviter toute équivoque

Je n'ai pas l'intention de démontrer aux lecteurs du *Libertaire* l'absolue utilité d'une langue auxiliaire internationale. Des congrès ouvriers qui se sont tenus en Allemagne, en Angleterre, en Espagne, en Hongrie, ou en France, et où s'étaient donnés rendez-vous des délégués de toutes les nationalités, nous ont surabondamment fourni la preuve de la nécessité qu'il y a pour tous les hommes de se comprendre. Insister sur ce point serait donc superflu.

Il y a quelque trente ans, un homme le docteur Zamenhof, après un travail immense, acharné, dota l'humanité de l'idiome si ardemment et depuis si longtemps désiré. Malheureusement, et comme il arrive du reste ordinairement pour toute idée nouvelle, les premiers adeptes de l'*Esperanto* — nom de l'idiome en question — purent, malgré tous leurs efforts, que le faire progresser à pas très lents ; et ce n'est guère que depuis une dizaine d'années que ces progrès furent sensibles. Aujourd'hui, c'est par dizaine de milliers que l'on peut compter les espérantistes répandus dans le monde entier.

Tout irait donc pour le mieux, si quelques camarades — pas mal intentionnés, je veux le croire — n'avaient décidé d'apporter à la nouvelle langue de profondes et inacceptables modifications. C'est ici où jamais le moment de rappeler que toute œuvre, fût-ce la plus belle, a ses détracteurs, sinon ses fossoyeurs. La confusion qui, du fait de ces « réformistes », fut jetée dans le monde ouvrier est facile à deviner ; et, plus d'une fois, je me suis entendu répondre, lorsque je préconisais l'étude de l'*Esperanto* : « Je l'apprendrais volontiers, s'il était le seul idiome international ; mais puisque, parallèl, il y a l'*Ido*, que demain il y aura peut-être un second *Ido* ou quelque autre essai, j'attendrai que vous soyiez tous d'accord pour nous en offrir qu'un seul. »

Si l'argument n'est pas sans réplique, il ne laisse pas d'être parfois embarrassant. Il était donc nécessaire d'essayer d'en finir une fois pour toutes avec ce raisonnement, ou d'autres analogues. Et c'est pourquoi chacun a tiré dernièrement dans le journal *La Bataille Syndicaliste* deux articles d'Hubert en faveur de l'*Esperanto*, et deux articles de Papillon — le même Papillon qui fit, en 1907, dans le *Libertaire*, un cours d'*Esperanto* en douze leçons — deux articles préconisant l'étude de l'*Ido*.

Pour ne rien laisser dans l'ombre, une grande controverse aura lieu le samedi 27 janvier à 8 heures et demie du soir, salle Ferrer, Bourse du Travail, à Paris, sous la présidence de Jouhaux, entre M. Aymonier, professeur au lycée Charlemagne, qui présentera l'*Esperanto*, et Papillon, qui nous expliquera pourquoi ceux qui ont autrefois suivi ses conseils et appris à fond l'*Esperanto* doivent aujourd'hui l'abandonner pour s'efforcer d'apprendre l'*Ido*.

Inutile d'ajouter que plus l'assistance sera nombreuse, plus la controverse aura d'intérêt.

Les camarades qui désirent s'éclairer sur la question et même ceux qui ont eu déjà le loisir de l'approfondir eux-mêmes, sont donc cordialement invités.

A. Bouchard

La réaction Italienne

Toute la presse bourgeoise italienne est, comme on sait, en pleine furie militariste ; aussi, à la suite de l'héroïque révolte du camarade Masetti et des commentaires de la presse anarchiste, de nombreux camarades furent incarcérés ou traqués et contraints à passer la frontière. Parmi ces derniers, un des principaux visés, Armando Borghi, de l'*Agitatore*, est parvenu à rejoindre Paris. Nul ne pouvait être mieux qualifié pour renseigner les camarades sur les choses d'Italie. Nous sommes donc heureux de publier l'article ci-dessous, qu'il a bien voulu écrire pour le *Libertaire*.

**

Les camarades de France ne connaissent de la situation politique en Italie que ses traits saillants : la guerre de Tripoli, les bravades nationalistes et le silence du prolétariat ; je vais essayer de faire un peu de lumière sur cette situation.

Les événements actuels, tout le monde le comprend, sont l'acte d'accusation de la démocratie parlementaire autant que celui du réformisme syndicaliste de la C.G.T. italienne.

Les socialistes se sont excusés de leur attitude à leur Congrès national de Modène en invoquant... la fatalité de l'adaptation à l'action parlementaire. Au Parlement, on ne peut que brâiller ridiculement ou collaborer pratiquement, ont-ils dit à leurs critiques de l'aile gauche. Et les faits leur donnent raison, puisqu'ils enseignent précisément au prolétariat à ne pas suivre dans l'une ni dans l'autre de ces voies, également politiciennes, étafistes.

La C.G.T. (réformiste en Italie) s'est bien déclarée platoniquement contre la guerre, mais elle n'a rien fait qui montre qu'elle y est sérieusement opposée ; peut-être parce que ses dirigeants n'ont pas perdu tout espoir d'un prochain flirt avec Giliotti, flirt que laissait entrevoir l'actuel dictateur de l'Italie dans son fameux discours de Turin, où il a dit en substance que la conquête de Tripoli était une « fatalité historique » qui ne devait nullement empêcher les révoltes pour grossir démesurément les manifestants en faveur de la guerre.

Cependant, un réveil ré incontronable commence à se manifester. Assemblé dans un meeting l'autre dimanche, le prolétariat de Parme acclama un vengeur ordre du jour disant qu'il serait passé à l'action si les paroles ne suffisaient pas ; et à Parme on n'a pas fait de l'action pour rire, maintes fois déjà. En bien d'autres régions, leur agitation contre la guerre et contre la révolution est commencée. Qui sait si le printemps prochain ne verra pas le réveil des enthousiasmes assoupis ?

Je ne suis pas un optimiste, mais je ne crois pas que la puissance du prolétariat italien puisse aller beaucoup plus loin.

Le tout est que les militants révolutionnaires sachent prendre une initiative et la poursuivre avec énergie. Alors la face des choses pourrait changer radicalement.

Armando Borghi.

MONTJUIC 1

tion du futur et ne savent puiser pour le profit de leurs idées, dans l'immense réservoir d'énergies révolutionnaires qu'accumule le syndicat.

C'est que le prolétariat italien vaut bien mieux que ses dirigeants ou que ses théoriciens ; des grèves générales réussies et entreprises malgré ou contre ses dirigeants l'ont démontré. Sans doute ce prolétariat traverse aujourd'hui une période de crise, mais il ne faudrait pas accorder trop d'importance aux aboiements de la presse et aux manifestations nationalistes. Je remarque que l'élément sain du peuple n'a été touché en rien par la rage patriotique et que son inaction provient de causes diverses.

Ce qui a surtout manqué, c'est l'initiative, la coordination des efforts. La masse prolétarienne aurait bien fait acte d'opposition et en de nombreuses régions, cette opposition eut été formidante ; mais, je le répète, chez les dirigeants réformistes, même chez ceux qui se déclaraient contre la guerre, on n'avait aucun désir... de créer des embarras au gouvernement. Une preuve qu'une grande partie de la masse ouvrière est contre la barbarie tripolitaine, est précisément dans les déclarations antiguerrillères de nombreux réformistes, lesquels ont compris que par là seulement ils pouvaient maintenir leur prestige sur la masse.

D'autre part, il faut reconnaître que la bourgeoisie a été favorisée par les circonstances : le « tripolitisme » de la presse réactionnaire ou démocratique, de nombreux socialistes et théoriciens du syndicalisme (il s'est même trouvé un anarchiste (?) Libero Tancredi, pour faire l'apologie de la guerre), tout cela a contribué notablement à la parade nationalistique. Le gouvernement a agi de son côté en faisant arrêter les meilleurs militants syndicalistes et anarchistes... ceux qui n'ont pas pris le large, et ainsi le nationalisme a-t-il pris le dessus. Bien entendu, la presse n'a pas épargné les révoltes pour grossir démesurément les manifestants en faveur de la guerre.

Cependant, un réveil ré incontronable commence à se manifester. Assemblé dans un meeting l'autre dimanche, le prolétariat de Parme acclama un vengeur ordre du jour disant qu'il serait passé à l'action si les paroles ne suffisaient pas ; et à Parme on n'a pas fait de l'action pour rire, maintes fois déjà. En bien d'autres régions, leur agitation contre la guerre et contre la révolution est commencée. Qui sait si le printemps prochain ne verra pas le réveil des enthousiasmes assoupis ?

Le tout est que les militants révolutionnaires sachent prendre une initiative et la poursuivre avec énergie. Alors la face des choses pourrait changer radicalement.

Armando Borghi.

Nouvelle édition de la Chromolithographie du camarade Sagrista, toujours détenu à Barcelone, pour une condamnation à neuf ans de prison.

Prix : un franc ; 1 fr. 15 franc recommandé.

Un Livre Utile

Moyens d'éviter la grossesse, par G. Hardy.

1 fr. 25 francs, 1 fr. 40 recommandé.

Cet ouvrage est précédé d'un exposé des motifs individuels, familiaux, sociaux de vulgariser la préservation sexuelle.

Il est divisé en deux parties :

1^e Notions sur la génération, union sexuelle, fécondation ;

2^e Moyens d'éviter la conception, à employer soit par l'homme, soit par la femme. Tous les procédés jusqu'ici connus d'éviter la grossesse sont ensuite exposés en détail, manière dont ils sont fabriqués, manière de les employer, nettoyage, entretien en bon état, avantages et inconvénients, etc.. Sous ce rapport, cette brochure est certainement la plus complète qui ait paru jusqu'ici.

Comité de Défense Sociale

Section de Marseille

Aux Bourses du Travail,
Aux Unions de Syndicats,
Aux Organisations ouvrières,
Aux groupements d'éducation, d'action et de Défense Sociale.

Camarades,

Le prolétariat de France ne saurait se dérober au devoir impératif qui lui incombe : Briser les portes du bagné dans lequel l'inique jugement (?) du conseil de guerre d'Alger a plongé le vaillant Roussel pour avoir dénoncé la cruauté des chauches et jeté à la face des assassins d'Aernoult, devant tout le peuple de France, la preuve éclatante de leur crime !

Roussel est le héros de la classe ouvrière. Pour obtenir sa libération, les protestations doivent être de jour en jour plus nombreuses, plus pressantes, plus impérieuses, plus menaçantes.

Rien ne doit être négligé : réunions, meetings, ordres du jour, manifestations.

Il est aussi un autre moyen : la carte postale de Roussel. Il faut qu'elle circule sans cesse dans les correspondances entre amis, amis et connaissances.

Il serait bon que ministres, préfet de la République, magistrats à la Cour de cassation trouvent chaque matin, dans leur courrier, des milliers de cartes réclamant la libération de Roussel.

Le Comité de Défense Sociale a fait établir une carte postale représentant Roussel d'après une photographie prise à Médiéval le 3 juillet 1911.

Ces cartes sont délivrées au prix de 3 fr. 50 le cent, franc.

Nous espérons, camarades, que vous ferez bon accueil à ce moyen de propagande qui s'impose. Vous aiderez ainsi et avec succès, l'action et la propagande des Comités de Défense Sociale de Paris et de la province dans la campagne pour la libération de Roussel.

Le Secrétaire : A. Durand.

N. B. — Adresser les commandes au camarade A. Girard, trésorier du Comité de Défense Sociale, Bourse du Travail,

Section d'Avignon

Le Comité de Défense Sociale d'Avignon, définitivement constitué, tiendra désormais ses réunions tous les vendredis soirs, à neuf heures, à son siège social, Café de l'Ent're acte (salle réservée), place de l'Horloge.

Vendredi dernier, 19 janvier, a eu lieu la réunion générale. A l'ordre du jour : Adhésions nouvelles individuelles et de groupes, création de sous-comités régionaux ; le retour en France du corps du malheureux Aernoult, participation aux obsèques ; organisation d'une tournée de conférences en Vaucluse en faveur du courageux Roussel.

ments ou actes de procédure spécifiés à l'article 38 de la loi du 29 juillet 1881.

Article 6. — Les dispositions de l'article 463 du Code pénal relatif aux circonstances atténuantes sont applicables à la présente loi.

Cette loi inique et monstrueuse, qui retire même à l'accusé le droit de présenter sa défense au public par voie de presse, puisqu'elle permet d'interdire tout ou partie des débats, c'est-à-dire donne le droit au président de laisser dans l'ombre tout ce qui est profitable à l'accusé et de mettre en évidence ce qui lui est préjudiciable, cette loi, scélérate entre toutes, qui permet à des juges de police correctionnelle d'envoyer mourir un homme sous un climat meurtrier, parce qu'il n'a point le respect inné de l'autorité, qu'il croit que l'homme peut vivre libre, sans maître, sans loi, sans rien qui l'asservisse et le râve au niveau de la brute, cette loi infâme fut votée après un discours de Jaurès, qui s'éleva violemment contre elle, par 269 députés, — 269 eunuches serait une expression plus exacte, — contre 163 voix et 96 abstentions. L'incohérence de Léon Bourgeois se manifesta jusqu'au bout ; après avoir proposé divers amendements, voté contre l'article premier, Bourgeois et ses amis en adoptèrent l'ensemble. C'est ce qu'on appelle la révolution illégale d'engins explosifs.

Article 4. — Les individus condamnés en vertu de la présente loi seront soumis à l'emprisonnement individuel, sans qu'il puisse résulter de cette mesure une diminution de la durée de la peine.

Les dispositions du présent article seront applicables pour l'exécution de la peine de la réclusion ou de l'emprisonnement, prononcée en vertu des lois du 18 décembre 1893 sur les associations de malfrats et la détonation illégale d'engins explosifs.

Article 5. — Dans les cas prévus par la présente loi, et dans tous ceux où le fait instruit a un caractère anarchiste, les cours et tribunaux pourront interdire, en tout ou partie, la reproduction des débats, en tant que cette reproduction pourrait présenter un danger pour l'ordre public.

Toute infraction à cette défense sera poursuivie conformément aux prescriptions des articles 42, 43, 44 et 49 de la loi du 29 juillet 1881, et sera punie d'un emprisonnement de six jours à un mois et d'une amende de mille francs à dix mille francs (1.000 fr. à 10.000 fr.).

Sera poursuivie dans les mêmes conditions et passible des mêmes peines toute publication ou divulgation, dans les cas prévus au paragraphe 2 du présent article, de documents

Les vigoureuses campagnes de protestation contre l'odieux jugement du conseil de guerre d'Alger, qui condamna injustement le brave Rousset innocent, se multiplient.

L'Affaire Rousset prend des proportions immenses qui font rappeler l'autre, la « Grande Affaire », mais cette fois-ci il ne s'agit plus d'une capitaine juif et millionnaire, mais d'un simple soldat, d'un fils du peuple qu'il faut sauver des mains des abominables tortionnaires des bagnes d'Algérie.

Sauvons Rousset !

Appel est fait à tous les citoyens de cœur et de pensée libre.

Secrétariat : E. Pagenel, 191, rue Carrefour, Avignon.

Pour communication à la presse :
L'un des Secrétaire, M. de Montmair.

**

De nombreuses demandes nous parviennent chaque jour pour la brochure L'Affaire Rousset. Nous demandons à nos camarades de vouloir bien patienter quelques jours. Les dessins qui ornent le texte sont un peu la cause du retard, quelques clichés ayant été déteriorés. Actuellement, plus de 20 000 brochures sont déjà vendues, et nous prions les organisations ouvrières, les groupes anarchistes et les militants, de ne pas attendre pour faire leur commande.

Nous rappelons que la brochure, très documentée, sera d'un précieux concours pour les auditeurs des nombreux meetings qui sont organisés en province.

Le Comité de Défense a voulu éditer une brochure très soignée, mais malgré son prix de revient élevé, il tient, pour que cette brochure soit répandue à profusion, à la laisser aux prix modiques suivants :

Le 1.000..... 32 francs francs
Les 500..... 16 50
Le 100..... 3 50

La couverture est illustrée par Paul Poncet.

Le trésorier du comité a reçu :

Synd. ouvr. en voiture, à Bordeaux, 5 fr.; collecte à la Coop. « La Fraternelle » (Des-camps), 2 fr.; liste 69 par Cochon, 7 fr. 65; Comité de D. de Roanne, 15 fr.; Synd. métall., de Denain, 7 fr.; Synd. chocolatiers, Seine, 3 fr.; Gillet, à Fourmies, 1 fr.; Segard Henri, 1 fr.; Comité de déf. de Lyon, 10 fr. 50; Porchet, à Chelles, 1 fr.; Collecte contre Blanchard, à Denain, 7 fr.; Cercle Néo-Malthusien, Brest, 3 fr. 50; Synd. tailleur cristaux, par Berlin, 10 fr.; Mayet, 3 fr. 50; Brode, 0 fr. 50; Paul Gau-suit, 3 fr. 50; Souscription Ebénistes, Fougeres, 3 fr. 60; Synd. « La Solidarité Ouvrière » à Tourcoing, 5 fr.; Group. d'Ed. Revol, à Saint-Quentin, 7 fr.; Salvat, à Arles, 10 fr.; Reçu du Libertaire, par Martha, 4 fr.; Liste 67 par Golschild, 15 fr.; Caudin, à Saint-Paul-en-Garez, 2 fr.; Synd. trav. réunis, à Brest, 3 fr. 50; Gargenot, Saint-Nazaire, 3 fr. 50; Synd. terrassiers, Toulon, 5 fr.; Alphonse, à Comines, 3 fr. 50; Synd. vendeurs journaux, à Angers, 5 fr.; Comité de Défense, à Bordeaux, 7 fr.; Demichiel, 4 fr.; Horde, à Niort, 4 fr.; Camusset, à Romilly-sur-Seine, 4 fr.; Chouquet, à Seclin, 2 fr.; Synd. métallurgistes, à Valenciennes, 16 fr. 50; Union synd., Tours, 5 fr.; Grimbert, à Reims, 12 fr. 50; Valescamps, à Compiegne, 3 fr. 50; Synd. typographiques, à Paris, 15 fr.; Schmit, 5 fr.; cartes postales Rousset, 3 fr. 50; Régis, à Vallauris, 5 fr.; Liste 120, par Amiral, 20 fr. 15; Nicolet, à Niort, 5 fr.; Coll. groupe artistique du XI, 3 fr. 80; C. V., 2 fr.; Trois travailleurs municipaux, 3 fr.; Un Breton, 1 fr. 50; Boos, 2 fr.; Jean Grimaud, 5 fr.; J. D., 0 fr. 75; Jeunesse synd., à Mérignac-sur-Yevre, 1 fr. 25; Un conseiller prud'homme, 5 fr.; Souser, synd. Briqueteurs, 6 fr. 70; Bayard, à Lyon, 1 fr.; Comité T. Nouveaux, par Benoit, 2 fr.; Synd. Lay-emballeurs, 3 fr.; Six coupains de chez Renault, 1 fr. 50; Collecte tournée Thulier, Lyon 20 fr.; Alais 10 fr. 30; Draguignan 8 fr. 30; Nice 11 fr. 50; Vallauris 21 fr. 15; Perpignan, 25 fr. 65; Rivesalte 25 fr. 60.

Bordeaux 45 fr.; Meeting et collecte, Paris, 388 fr.; Vente cartes Rousset, 12 fr. 15; Un architecte, 5 fr.; Bourse travail Vichy, 6 fr.; Foucaud Idrac Respales, 3 fr. 50; Deux révoltés de Saint-Léonard, 4 fr.; Téty, à Limoges (Comité de Défense), 32 fr.; Bourse travail de Nantes, 7 fr.; cartes Rousset, 2 fr. 50; Collecte conférence Partout, à Tenay, 4 fr. 50; Cochon, à Tenay, 3 fr. 50; Dinspel, à Seur, 4 fr. 50; La Vrille, à Epinal, 7 fr.

En caisse 1.071 85
Total 2.016 55
Dépenses 397 70

Reste en caisse 1.618 85

Adresser les fonds et les commandes de brochures et d'images, à Arduin, 86, rue de Cléry, Paris.

EN PROVINCE

LYON

Renard du Textile

Dans l'Ouvrier Textile du premier janvier, organe fédéral et corporatif, l'aspirant quinze mille Renard, secrétaire de la Fédération du Textile, affirme une fois de plus sa haine des révolutionnaires en s'inspirant des discours de Compère-Morel et Ghislain qui, selon lui, ont fait preuve d'une grande habileté en démantelant les méthodes d'action directe préconisées par la C. G. T., aux applaudissements d'un auditoire bourgeois.

Nous étions encore quelques-uns dans le textile lyonnais pour croire que l'organe de la Fédération n'était pas entièrement consacré à la réclame parlementaire. Renard vient de nous démontrer le contraire en reproduisant en *extenso* le discours de Ghislain, et nous protestons énergiquement que nos collègues ne doivent pas servir à faire de la réclame à un parti politique quelconque, nous disons à l'arriviste Renard que c'était bien suffisant d'avoir, au moment des élections législatives de 1910, profité d'une propagande qui aurait dû être purement syndicaliste, et qui ne l'a été qu'en apparence, puisque le but réel de sa tournée dans le Rhône était le battage électoral pour soutenir sa candidature dans l'électoral. Nous considérons également département. Nous considérons également que nous devons pas servir à faire de la réclame à un parti politique quelconque, nous disons à l'arriviste Renard que c'était bien suffisant d'avoir, au moment des élections législatives de 1910, profité d'une propagande qui aurait dû être purement syndicaliste, et qui ne l'a été qu'en apparence, puisque le but réel de sa tournée dans le Rhône était le battage électoral pour soutenir sa candidature dans l'électoral. Nous considérons également département. Nous considérons également que nous devons pas servir à faire de la réclame à un parti politique quelconque, nous disons à l'arriviste Renard que c'était bien suffisant d'avoir, au moment des élections législatives de 1910, profité d'une propagande qui aurait dû être purement syndicaliste, et qui ne l'a été qu'en apparence, puisque le but réel de sa tournée dans le Rhône était le battage électoral pour soutenir sa candidature dans l'électoral. Nous considérons également département. Nous considérons également que nous devons pas servir à faire de la réclame à un parti politique quelconque, nous disons à l'arriviste Renard que c'était bien suffisant d'avoir, au moment des élections législatives de 1910, profité d'une propagande qui aurait dû être purement syndicaliste, et qui ne l'a été qu'en apparence, puisque le but réel de sa tournée dans le Rhône était le battage électoral pour soutenir sa candidature dans l'électoral. Nous considérons également département. Nous considérons également que nous devons pas servir à faire de la réclame à un parti politique quelconque, nous disons à l'arriviste Renard que c'était bien suffisant d'avoir, au moment des élections législatives de 1910, profité d'une propagande qui aurait dû être purement syndicaliste, et qui ne l'a été qu'en apparence, puisque le but réel de sa tournée dans le Rhône était le battage électoral pour soutenir sa candidature dans l'électoral. Nous considérons également département. Nous considérons également que nous devons pas servir à faire de la réclame à un parti politique quelconque, nous disons à l'arriviste Renard que c'était bien suffisant d'avoir, au moment des élections législatives de 1910, profité d'une propagande qui aurait dû être purement syndicaliste, et qui ne l'a été qu'en apparence, puisque le but réel de sa tournée dans le Rhône était le battage électoral pour soutenir sa candidature dans l'électoral. Nous considérons également département. Nous considérons également que nous devons pas servir à faire de la réclame à un parti politique quelconque, nous disons à l'arriviste Renard que c'était bien suffisant d'avoir, au moment des élections législatives de 1910, profité d'une propagande qui aurait dû être purement syndicaliste, et qui ne l'a été qu'en apparence, puisque le but réel de sa tournée dans le Rhône était le battage électoral pour soutenir sa candidature dans l'électoral. Nous considérons également département. Nous considérons également que nous devons pas servir à faire de la réclame à un parti politique quelconque, nous disons à l'arriviste Renard que c'était bien suffisant d'avoir, au moment des élections législatives de 1910, profité d'une propagande qui aurait dû être purement syndicaliste, et qui ne l'a été qu'en apparence, puisque le but réel de sa tournée dans le Rhône était le battage électoral pour soutenir sa candidature dans l'électoral. Nous considérons également département. Nous considérons également que nous devons pas servir à faire de la réclame à un parti politique quelconque, nous disons à l'arriviste Renard que c'était bien suffisant d'avoir, au moment des élections législatives de 1910, profité d'une propagande qui aurait dû être purement syndicaliste, et qui ne l'a été qu'en apparence, puisque le but réel de sa tournée dans le Rhône était le battage électoral pour soutenir sa candidature dans l'électoral. Nous considérons également département. Nous considérons également que nous devons pas servir à faire de la réclame à un parti politique quelconque, nous disons à l'arriviste Renard que c'était bien suffisant d'avoir, au moment des élections législatives de 1910, profité d'une propagande qui aurait dû être purement syndicaliste, et qui ne l'a été qu'en apparence, puisque le but réel de sa tournée dans le Rhône était le battage électoral pour soutenir sa candidature dans l'électoral. Nous considérons également département. Nous considérons également que nous devons pas servir à faire de la réclame à un parti politique quelconque, nous disons à l'arriviste Renard que c'était bien suffisant d'avoir, au moment des élections législatives de 1910, profité d'une propagande qui aurait dû être purement syndicaliste, et qui ne l'a été qu'en apparence, puisque le but réel de sa tournée dans le Rhône était le battage électoral pour soutenir sa candidature dans l'électoral. Nous considérons également département. Nous considérons également que nous devons pas servir à faire de la réclame à un parti politique quelconque, nous disons à l'arriviste Renard que c'était bien suffisant d'avoir, au moment des élections législatives de 1910, profité d'une propagande qui aurait dû être purement syndicaliste, et qui ne l'a été qu'en apparence, puisque le but réel de sa tournée dans le Rhône était le battage électoral pour soutenir sa candidature dans l'électoral. Nous considérons également département. Nous considérons également que nous devons pas servir à faire de la réclame à un parti politique quelconque, nous disons à l'arriviste Renard que c'était bien suffisant d'avoir, au moment des élections législatives de 1910, profité d'une propagande qui aurait dû être purement syndicaliste, et qui ne l'a été qu'en apparence, puisque le but réel de sa tournée dans le Rhône était le battage électoral pour soutenir sa candidature dans l'électoral. Nous considérons également département. Nous considérons également que nous devons pas servir à faire de la réclame à un parti politique quelconque, nous disons à l'arriviste Renard que c'était bien suffisant d'avoir, au moment des élections législatives de 1910, profité d'une propagande qui aurait dû être purement syndicaliste, et qui ne l'a été qu'en apparence, puisque le but réel de sa tournée dans le Rhône était le battage électoral pour soutenir sa candidature dans l'électoral. Nous considérons également département. Nous considérons également que nous devons pas servir à faire de la réclame à un parti politique quelconque, nous disons à l'arriviste Renard que c'était bien suffisant d'avoir, au moment des élections législatives de 1910, profité d'une propagande qui aurait dû être purement syndicaliste, et qui ne l'a été qu'en apparence, puisque le but réel de sa tournée dans le Rhône était le battage électoral pour soutenir sa candidature dans l'électoral. Nous considérons également département. Nous considérons également que nous devons pas servir à faire de la réclame à un parti politique quelconque, nous disons à l'arriviste Renard que c'était bien suffisant d'avoir, au moment des élections législatives de 1910, profité d'une propagande qui aurait dû être purement syndicaliste, et qui ne l'a été qu'en apparence, puisque le but réel de sa tournée dans le Rhône était le battage électoral pour soutenir sa candidature dans l'électoral. Nous considérons également département. Nous considérons également que nous devons pas servir à faire de la réclame à un parti politique quelconque, nous disons à l'arriviste Renard que c'était bien suffisant d'avoir, au moment des élections législatives de 1910, profité d'une propagande qui aurait dû être purement syndicaliste, et qui ne l'a été qu'en apparence, puisque le but réel de sa tournée dans le Rhône était le battage électoral pour soutenir sa candidature dans l'électoral. Nous considérons également département. Nous considérons également que nous devons pas servir à faire de la réclame à un parti politique quelconque, nous disons à l'arriviste Renard que c'était bien suffisant d'avoir, au moment des élections législatives de 1910, profité d'une propagande qui aurait dû être purement syndicaliste, et qui ne l'a été qu'en apparence, puisque le but réel de sa tournée dans le Rhône était le battage électoral pour soutenir sa candidature dans l'électoral. Nous considérons également département. Nous considérons également que nous devons pas servir à faire de la réclame à un parti politique quelconque, nous disons à l'arriviste Renard que c'était bien suffisant d'avoir, au moment des élections législatives de 1910, profité d'une propagande qui aurait dû être purement syndicaliste, et qui ne l'a été qu'en apparence, puisque le but réel de sa tournée dans le Rhône était le battage électoral pour soutenir sa candidature dans l'électoral. Nous considérons également département. Nous considérons également que nous devons pas servir à faire de la réclame à un parti politique quelconque, nous disons à l'arriviste Renard que c'était bien suffisant d'avoir, au moment des élections législatives de 1910, profité d'une propagande qui aurait dû être purement syndicaliste, et qui ne l'a été qu'en apparence, puisque le but réel de sa tournée dans le Rhône était le battage électoral pour soutenir sa candidature dans l'électoral. Nous considérons également département. Nous considérons également que nous devons pas servir à faire de la réclame à un parti politique quelconque, nous disons à l'arriviste Renard que c'était bien suffisant d'avoir, au moment des élections législatives de 1910, profité d'une propagande qui aurait dû être purement syndicaliste, et qui ne l'a été qu'en apparence, puisque le but réel de sa tournée dans le Rhône était le battage électoral pour soutenir sa candidature dans l'électoral. Nous considérons également département. Nous considérons également que nous devons pas servir à faire de la réclame à un parti politique quelconque, nous disons à l'arriviste Renard que c'était bien suffisant d'avoir, au moment des élections législatives de 1910, profité d'une propagande qui aurait dû être purement syndicaliste, et qui ne l'a été qu'en apparence, puisque le but réel de sa tournée dans le Rhône était le battage électoral pour soutenir sa candidature dans l'électoral. Nous considérons également département. Nous considérons également que nous devons pas servir à faire de la réclame à un parti politique quelconque, nous disons à l'arriviste Renard que c'était bien suffisant d'avoir, au moment des élections législatives de 1910, profité d'une propagande qui aurait dû être purement syndicaliste, et qui ne l'a été qu'en apparence, puisque le but réel de sa tournée dans le Rhône était le battage électoral pour soutenir sa candidature dans l'électoral. Nous considérons également département. Nous considérons également que nous devons pas servir à faire de la réclame à un parti politique quelconque, nous disons à l'arriviste Renard que c'était bien suffisant d'avoir, au moment des élections législatives de 1910, profité d'une propagande qui aurait dû être purement syndicaliste, et qui ne l'a été qu'en apparence, puisque le but réel de sa tournée dans le Rhône était le battage électoral pour soutenir sa candidature dans l'électoral. Nous considérons également département. Nous considérons également que nous devons pas servir à faire de la réclame à un parti politique quelconque, nous disons à l'arriviste Renard que c'était bien suffisant d'avoir, au moment des élections législatives de 1910, profité d'une propagande qui aurait dû être purement syndicaliste, et qui ne l'a été qu'en apparence, puisque le but réel de sa tournée dans le Rhône était le battage électoral pour soutenir sa candidature dans l'électoral. Nous considérons également département. Nous considérons également que nous devons pas servir à faire de la réclame à un parti politique quelconque, nous disons à l'arriviste Renard que c'était bien suffisant d'avoir, au moment des élections législatives de 1910, profité d'une propagande qui aurait dû être purement syndicaliste, et qui ne l'a été qu'en apparence, puisque le but réel de sa tournée dans le Rhône était le battage électoral pour soutenir sa candidature dans l'électoral. Nous considérons également département. Nous considérons également que nous devons pas servir à faire de la réclame à un parti politique quelconque, nous disons à l'arriviste Renard que c'était bien suffisant d'avoir, au moment des élections législatives de 1910, profité d'une propagande qui aurait dû être purement syndicaliste, et qui ne l'a été qu'en apparence, puisque le but réel de sa tournée dans le Rhône était le battage électoral pour soutenir sa candidature dans l'électoral. Nous considérons également département. Nous considérons également que nous devons pas servir à faire de la réclame à un parti politique quelconque, nous disons à l'arriviste Renard que c'était bien suffisant d'avoir, au moment des élections législatives de 1910, profité d'une propagande qui aurait dû être purement syndicaliste, et qui ne l'a été qu'en apparence, puisque le but réel de sa tournée dans le Rhône était le battage électoral pour soutenir sa candidature dans l'électoral. Nous considérons également département. Nous considérons également que nous devons pas servir à faire de la réclame à un parti politique quelconque, nous disons à l'arriviste Renard que c'était bien suffisant d'avoir, au moment des élections législatives de 1910, profité d'une propagande qui aurait dû être purement syndicaliste, et qui ne l'a été qu'en apparence, puisque le but réel de sa tournée dans le Rhône était le battage électoral pour soutenir sa candidature dans l'électoral. Nous considérons également département. Nous considérons également que nous devons pas servir à faire de la réclame à un parti politique quelconque, nous disons à l'arriviste Renard que c'était bien suffisant d'avoir, au moment des élections législatives de 1910, profité d'une propagande qui aurait dû être purement syndicaliste, et qui ne l'a été qu'en apparence, puisque le but réel de sa tournée dans le Rhône était le battage électoral pour soutenir sa candidature dans l'électoral. Nous considérons également département. Nous considérons également que nous devons pas servir à faire de la réclame à un parti politique quelconque, nous disons à l'arriviste Renard que c'était bien suffisant d'avoir, au moment des élections législatives de 1910, profité d'une propagande qui aurait dû être purement syndicaliste, et qui ne l'a été qu'en apparence, puisque le but réel de sa tournée dans le Rhône était le battage électoral pour soutenir sa candidature dans l'électoral. Nous considérons également département. Nous considérons également que nous devons pas servir à faire de la réclame à un parti politique quelconque, nous disons à l'arriviste Renard que c'était bien suffisant d'avoir, au moment des élections législatives de 1910, profité d'une propagande qui aurait dû être purement syndicaliste, et qui ne l'a été qu'en apparence, puisque le but réel de sa tournée dans le Rhône était le battage électoral pour soutenir sa candidature dans l'électoral. Nous considérons également département. Nous considérons également que nous devons pas servir à faire de la réclame à un parti politique quelconque, nous disons à l'arriviste Renard que c'était bien suffisant d'avoir, au moment des élections législatives de 1910, profité d'une propagande qui aurait dû être purement syndicaliste, et qui ne l'a été qu'en apparence, puisque le but réel de sa tournée dans le Rhône était le battage électoral pour soutenir sa candidature dans l'électoral. Nous considérons également département. Nous considérons également que nous devons pas servir à faire de la réclame à un parti politique quelconque, nous disons à l'arriviste Renard que c'était bien suffisant d'avoir, au moment des élections législatives de 1910, profité d'une propagande qui aurait dû être purement syndicaliste, et qui ne l'a été qu'en apparence, puisque le but réel de sa tournée dans le Rhône était le battage électoral pour soutenir sa candidature dans l'électoral. Nous considérons également département. Nous considérons également que nous devons pas servir à faire de la réclame à un parti politique quelconque, nous disons à l'arriviste Renard que c'était bien suffisant d'avoir, au moment des élections législatives de 1910, profité d'une propagande qui aurait dû être purement syndicaliste, et qui ne l'a été qu'en apparence, puisque le but réel de sa tournée dans le Rhône était le battage électoral pour soutenir sa candidature dans l'électoral. Nous considérons également département. Nous considérons également que nous devons pas servir à faire de la réclame à un parti politique quelconque, nous disons à l'arriviste Renard que c'était bien suffisant d'avoir, au moment des élections législatives de 1910, profité d'une propagande qui aurait dû être purement syndicaliste, et qui ne l'a été qu'en apparence, puisque le but réel de sa tournée dans le Rhône était le battage électoral pour soutenir sa candidature dans l'électoral. Nous considérons également département. Nous considérons également que nous devons pas servir à faire de la réclame à un parti politique quelconque, nous disons à l'arriviste Renard que c'était bien suffisant d'avoir, au moment des élections législatives de 1910, profité d'une propagande qui aurait dû être purement syndicaliste, et qui ne l'a été qu'en apparence, puisque le but réel de sa tournée dans le Rhône était le battage électoral pour soutenir sa candidature dans l'électoral. Nous considérons également département. Nous considérons également que nous devons pas servir à faire de la réclame à un parti politique quelconque, nous disons à l'arriviste Renard que c'était bien suffisant d'avoir, au moment des élections législatives de 1910, profité d'une propagande qui aur